



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



COLLEGES DES CORPS D'INSPECTION

Affaire suivie par : JC. DUFLANC / F. BERTRAND / D. PERRAULT / Ph. JACQUIN Référence : JCD/DP/DP/PHJ/MY

> Téléphone 03 80 44 87 05 03 80 44 87 14

Courriel Corpsdinspection2@ac-dijon.fr Corpsdinspection3@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon Secrétariat des corps d'inspection 2G rue Général Delaborde BP 81 921 21019 Dijon Cedex



Dijon, le 13 septembre 2017

Les collèges des IA-IPR et des IEN ET-EG

mesdames et messieurs les professeurs

mesdames et messieurs les proviseurs de lycée et lycée professionnel mesdames et messieurs les principaux de collège mesdames et messieurs les directeurs des établissements privés

Objet : lettre de rentrée 2017-2018

Nous tenons d'abord à saluer le travail de chacune et chacun d'entre vous au service de la réussite des élèves au cours de l'année passée. Cette dernière a nécessité un engagement de tous : l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, la mise en œuvre des nouveaux dispositifs et des quatre parcours éducatifs au collège, l'évolution du DNB, la poursuite de la rénovation de la voie professionnelle ou encore l'expérimentation « bac pro/BTS ». Dans un contexte national marqué par la poursuite des réformes, l'année 2017-2018 se caractérisera aussi par la réécriture du projet académique. Ce texte important et fédérateur constituera le quide de l'action commune pour la période 2018-2022.

La réflexion et les actions que nous partagerons cette année s'organiseront autour de trois grandes lignes de force :

- accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- construire des parcours de réussite;
- favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs.

Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques

L'ambition est de développer une académie apprenante.

On peut citer ici, l'introduction d'un rapport récent¹ : « Chaque individu doit pouvoir à son niveau construire et partager ses connaissances et ses découvertes avec les autres, documenter ses apprentissages, disposer des ressources, des lieux et des accompagnements nécessaires pour progresser mais aussi pour permettre à d'autres de s'en inspirer et d'améliorer leurs pratiques. En promouvant au sein du système éducatif une logique de confiance propice au développement des innovations pédagogiques adossées à la recherche ; en stimulant la recherche pour étoffer nos savoirs ; en développant la diffusion des connaissances en faveur des formations initiale et continue, la recherche et développement pour l'éducation doit devenir un vecteur central d'évolution du système éducatif dans son ensemble, pour préparer notre jeunesse et, au-delà, nos concitoyens au monde de demain.» Dans ce rapport, les auteurs tracent la voie d'une évolution des pratiques pédagogiques pour plus d'autonomie, de confiance et d'exigence. Personnels

¹ Rapport sur la recherche et le développement de l'éducation tout au long de la vie : "Vers une société apprenante" - François TADDEI- Catherine BECCHETTI-BIZOT - Guillaume HOUZEL (mars 2017)



d'enseignement, d'éducation et d'encadrement, nous aurons à travailler ensemble afin de trouver les voies de réalisation de cet objectif. La démarche d'accompagnement qui est au cœur de la mise en œuvre du PPCR, constituera le cadre privilégié de ce travail commun.

Construire des parcours de réussite

La réussite de tous les élèves est, et doit rester, notre préoccupation majeure. Pour y parvenir, il importe de travailler à la construction de parcours de réussite pour garantir une stratégie efficace dans la durée. Dans le cadre du continuum pédagogique, les écoles, collèges et lycées doivent travailler à constituer des réseaux locaux de ressources, d'informations et d'échanges réguliers selon des logiques de territoires et de manière à opérer un rapprochement entre les classes des premier et second degrés et les classes post-baccalauréat. Le but est de favoriser une meilleure connaissance des élèves ainsi que leur suivi, jusqu'à leur entrée dans l'enseignement supérieur. L'objectif est aussi de donner confiance aux élèves dans leurs possibilités, d'encourager leur ambition et leur motivation, puis de les convaincre d'envisager, plus nombreux, des poursuites d'études supérieures favorables à leur réussite professionnelle et à leur développement personnel. Le découpage en cycles et le développement des liaisons école / collège - collège / lycée et lycée / post bac ont vocation à favoriser cette mise en œuvre.

Pour accompagner la réussite des élèves, le programme "devoirs faits" sera mis en place dans tous les collèges au lendemain des vacances de Toussaint 2017. Il permettra aux élèves volontaires de bénéficier d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux afin de contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

Par ailleurs, les orientations souhaitées par madame la rectrice pour les élèves de baccalauréat professionnel vers les sections de technicien supérieur contribuent au parcours de réussite des élèves. Aussi, l'expérimentation « Bac pro/BTS » initiée l'année passée est poursuivie avec comme objectif d'anticiper davantage le travail de positionnement et d'accompagnement des jeunes. Chacun est appelé à se mobiliser pour favoriser l'intégration et la réussite des bacheliers professionnels dans le supérieur. L'accompagnement personnalisé et la différenciation pédagogique sont, en la matière, des leviers dont il convient de poursuivre le développement.

Favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs

Notre ministre a réaffirmé un défi majeur pour notre école : garantir pour tous les élèves l'acquisition des savoirs fondamentaux c'est-à-dire lire, écrire, accéder aux raisonnements mathématiques et scientifiques et acquérir les fondamentaux de la vie en société. En parallèle, l'académie doit poursuivre les efforts entrepris en matière d'inclusion des élèves en situation de handicap, de développement de l'ambition de tous, de mobilité dans les parcours ou encore d'ouverture à la culture et à l'international.

Chaque acteur, professeur, personnel d'éducation, administratif, agent, cadre, participe en responsabilité aux efforts. Pour parvenir aux objectifs fixés, il convient que l'ensemble des actions soient coordonnées. De plus, et afin de poursuivre et accompagner les démarches innovantes, il s'agira de les adosser le plus fréquemment possible aux travaux de recherche. C'est en effet dans le génie de chaque acteur, dans la confiance réciproque qui nous lie et dans la ferme conviction de l'éducabilité de tous nos élèves que nous trouverons ensemble les ressorts nécessaires pour satisfaire nos ambitions.

Un préalable indispensable réside dans le partage par tous, et à tous les niveaux, des missions et des objectifs que nous nous donnons. A cette fin, madame la rectrice souhaite que le projet académique 2018-2022 corresponde à l'expression de nos ambitions collectives et aux actions réalistes que nous nous proposons de mener ensemble. Elle souhaite que la démarche participative engagée, qui lui a déjà permis de rencontrer 1 235 personnes, se poursuive et permette la plus large participation. Sur la base des 162



propositions déjà formulées, chacun est invité à intervenir et à prendre sa part dans la seconde phase de consultation, membre de la communauté et partenaire de l'école. Toutes les contributions sont à poster à partir de l'adresse : http://projetacademique.ac-dijon.fr

Les corps d'inspection pédagogique appuient et accompagnent tous les axes de travail énoncés précédemment. Ils sont à votre écoute pour répondre à vos questions et accueillir vos propositions quant à la mise en œuvre des enseignements et des actions éducatives.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

Le doyen des IA-IPR

Le doyen des IEN ET-EG

Jean-Christophe DUFLANC

Didier PERRAULT

Celte année va noss permettre d'avancer

Vers plus de partage de vos innovations

grace au travail sur un nouveau

grace au travail sur un nouveau

Projet académique.

Te compte sur vous por y participer

plainement.

Plainement.

Rentree à toute et à tous.

Plainement de l'Alademie de Dijon.